

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Annexe 1 du règlement européen 2022-1288)

Reporting Volontaire PAI selon l'Art.4 du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR)
Période couverte : 01/01/2022 - 31/12/2022

FPCI Capital Export III

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateurs climatiques					
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Élément de mesure	Incidence 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Emissions de gaz à effet de serre	1.1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1 en tonnes d'équivalents CO2	9,5	Taux de réponse = 100 % Taux de couverture = 100 % (des montants investis)	Les Scopes 1 et 2 sont calculés chaque année sur l'ensemble du portefeuille.
		Emissions de GES de niveau 2 en tonnes d'équivalents CO2	7,7		
		Emissions de GES de niveau 3 en tonnes d'équivalents CO2	254,9	Taux de réponse = 40 % (2/5) Le Scope 3 est calculé selon la méthodologie simplifiée utilisée par Sirsca qui s'appuie sur des postes spécifiquement identifiés pour chaque société en fonction de ses activités visant à identifier les sources les plus importantes d'émissions de GES Taux de couverture = 30 % (des montants investis)	Le Scope 3 est calculé sur le portefeuille du Fonds Capital Export III et sert de base au plan d'action ESG annuel de chaque entreprise. L'identification des postes significatifs est en cours de réalisation et permettra le calcul du Scope 3 pour 3 entreprises supplémentaires sur les données 2023.
	1.2. Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis	12,0		
	1.3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	30,4		
	1.4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en %)	0,0%	Taux de réponse = 100 % Taux de couverture = 100 % (des montants investis)	Capital Export exclut les secteurs suivants de son portefeuille : - Extraction, distribution et transformation de charbon - Extraction, distribution et transformation de pétrole et gaz
	1.5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	85,0%	Les participations n'ayant pas répondu aux questions nécessaires au calcul de cet indicateur ont été considérées comme ne consommant et ne produisant pas d'énergie renouvelable Taux de couverture = 100 % (des montants investis)	Plusieurs sociétés du portefeuille souhaitent installer des panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments pour leur utilisation propre
Part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)		100,0%			
1.6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Secteur C : Manufacturing Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements	0,02	5 entreprises concernées Taux de couverture = 100 % (des montants investis)	Le portefeuille de Capital Export est, pour l'essentiel, constitué de sociétés industrielles. 3 des 5 entreprises du Fonds Capital Export III sont fablabs	

Indicateurs relatifs à l'environnement					
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Élément de mesure	Incidence 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Biodiversité	1.7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en %)	0,0%	Taux de couverture = 100 % (des montants investis) Les participations ayant répondu "non applicable" aux questions nécessaires au calcul de cet indicateur ont été considérées comme ne produisant pas de rejets dans l'eau	Le questionnaire ESG annuel permet à Capital Export de suivre les risques liés à la biodiversité, le traitement des déchets et la consommation d'eau. Des actions spécifiques peuvent être intégrées dans le plan d'action ESG annuel pour améliorer les performances de durabilité liées à ces indicateurs
Eau	1.8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investis, en moyenne pondérée	0,0	Taux de couverture = 100 % (des montants investis)	
Déchets	1.9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investis, en moyenne pondérée	0,04	Taux de couverture = 74 % (des montants investis)	

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption					
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Élément de mesure	Incidence 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Les questions sociales et de personnel	1.10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en %)	0,0%	Le portefeuille de Capital Export est constitué de PME françaises. Taux de couverture = 100 % (des montants investis)	Capital Export réalise des investigations éthiques (société et dirigeants) en phase pré-investissement et tout au long de l'investissement. (Utilisation de la base de données WorldCheck - https://www.refinitiv.com/en)
	1.11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement de plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (exprimée en %)	100,0%			
	1.12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros) Donnée collectée en €/h, le calcul respecte le format de calcul SFDR " Salaire moyen - Hommes" * Salaire moyen - Femmes" pondéré par les montants investis.	0,2	Taux de couverture = 85 % (des montants investis)	
	1.13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	85% (Conseil de surveillance) 93% (Comité de direction)	Taux de couverture CS = 100 % (des montants investis) Taux de couverture CODIR = 100 % (des montants investis)	
1.14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en %)	0,0%	Taux de couverture = 100 % (des montants investis)	Capital Export exclut le secteur des armes de son portefeuille	

Indicateurs additionnels					
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Élément de mesure	Incidence 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	2.4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions carbone	44%	Taux de couverture = 100 % (des montants investis)	Volonté importante de Capital Export et des participations de prendre en compte les enjeux climatiques et de mettre en place des actions pour réduire leurs émissions. De nouvelles actions sont inscrites dans les plans d'action ESG 2023 des entreprises
Social	3.2. Taux d'accidents	Nombre d'accidents / Nombre d'employés / Revenu total * Valeur actuelle de l'investissement / Valeur actuelle de tous les investissements * 100	0,15%	Taux de couverture = 100 % (des montants investis)	Une attention importante portée sur ce sujet par Capitale Export et les Dirigeants d'entreprises industrielles